

5.0 crédits

10.0 h + 20.0 h

Enseignants:	De Smedt Thierry ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser la formation des étudiants en communication éducative en les invitant à appliquer les enseignements théoriques et méthodologiques de la formation en médiation des savoirs. - Donner aux étudiants la capacité de concevoir un document éducatif dans des conditions professionnelles en appliquant une méthode systématique. - Situer l'apport de l'expert en communication dans la conception, la gestion et l'évaluation d'un message ou d'un dispositif éducatif et ses relations avec les autres professionnels impliqués dans le projet. - Faire accomplir aux étudiants l'expérience d'une intervention concrète dans une institution (entreprise, association, administration) en tant que spécialiste en communication.
Acquis d'apprentissage	Concevoir, réaliser et évaluer des dispositifs et des messages médiatiques à finalité éducative: sensibilisation, prévention, explicitation, formation. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Contenu :	Contenu : Méthodologie de la conception et de la réalisation d'un document éducatif, sur papier, audiovisuel ou multimédia. <ul style="list-style-type: none"> - la prise de contact; - l'analyse et la définition d'un problème; - l'identification des composantes communicationnelles du problème; - le cahier des charges du document; - le choix des stratégies éducatives et l'étude des variables concernées; - la scénarisation et la création de la maquette; - la réalisation; - les tests et l'évaluation des effets. Méthode : Exposés didactiques, exercices d'application et travaux de groupe supervisés: conception et réalisation d'un dispositif ou d'un document au service des finalités éducatives d'une institution.
Autres infos :	L'évaluation porte prioritairement sur la cohérence du processus de conception du document. Quatre critères sont appliqués : la qualité du produit fini, l'application des théories relatives aux messages et dispositifs éducatifs, la qualité de la gestion du projet et le bilan personnel des compétences acquises. Les travaux de conception d'une recherche expérimentale peuvent être prolongés dans un mémoire. Le suivi des travaux s'étend sur toute l'année. Utilisation des équipements informatiques et audiovisuels. Les séances plénières nécessitent une salle équipée pour la projection audiovisuelle et informatique.
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] en information et communication > Master [60] en information et communication
Faculté ou entité en charge:	COMU